

PROJET DE LOI

N° 22

rejeté le

SÉNAT

17 décembre 1981

PREMIÈRE SESSION ORDINAIRE DE 1981-1982

PROJET DE LOI

de finances rectificative pour 1981

REJETÉ PAR LE SÉNAT

Le Sénat a rejeté, en première lecture, le projet de loi adopté par l'Assemblée nationale, en première lecture.

Délibéré, en séance publique, à Paris, le 17 décembre 1981.

Le Président,

Signé : ALAIN POHER.

Voir les numéros :

Assemblée nationale (7^e législ.) : 561, 594, 596 et in-8° 71.

Sénat : 104 et 121 (1981-1982).